

DÉCISION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR L'AVIS DU CONSEIL DE LA RECHERCHE

AVIS CONTENU DANS LE PROCÈS-VERBAL DU CDR-21-22.005
RECOMMANDATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE n° 21-22-CDR-4

CONSIDÉRANT QUE le plan de travail 2021-2022 de la Direction principale des études universitaires et de la recherche (DPEUR) a parmi ses objectifs spécifiques la définition de la culture de recherche ithquoise;

CONSIDÉRANT QUE la DPEUR a confié la réalisation de cet objectif de définir la culture de recherche de l'ITHQ au Conseil de la recherche;

CONSIDÉRANT QUE le CDR a amorcé un travail de réflexion qui ne sera pas terminé pour l'échéance du 30 juin 2022;

IL EST RECOMMANDÉ que le CDR poursuive ses travaux sur la culture de recherche de l'ITHQ à l'automne 2022 et que la direction générale prenne connaissance du document ci-joint faisant état de l'avancement de sa réflexion.

PROPOSÉE PAR ROBERT LAPORTE
APPUYÉE PAR ROSALIE DUBÉ
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉCISION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

J'ai pris connaissance du document faisant état des travaux portant sur la culture de recherche. Je suis d'accord avec la poursuite des travaux proposée à l'automne 2022.



La Directrice générale

Date

Le 28 juin 2022

CC : Membres du Conseil de la recherche